

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

AVRIL
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2018 et en comparaison avec la même période de l'année 2017, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 3,4% provenant de :

- l'augmentation de 24,5% des impôts directs suite à la réalisation à fin avril 2018 de 887 MDH au titre de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR), sachant qu'à fin avril 2017, aucune recette n'a été enregistrée à ce titre ;
- la diminution de 4,2% des impôts indirects qui s'explique principalement par la diminution de 7,7% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), conjuguée à la réalisation de 197 MDH au titre de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances ;
- l'accroissement de 13,7% des recettes non fiscales provenant essentiellement de l'augmentation des subventions (827 MDH contre 480 MDH), conjuguée à la diminution des fonds de concours (256 MDH contre 301 MDH).

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 63% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en diminution de 2,2% suite à la baisse de 0,8% des dépenses de personnel et de 9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à l'augmentation de 17,5% des intérêts de la dette ;
- des dépenses d'investissement en baisse de 21,8%, passant de 1.714 MDH à fin avril 2017 à 1.341 MDH à fin avril 2018.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 4,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 4,4 MMDH enregistré un an auparavant;
- un excédent global de 3,9 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 320 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes contre un excédent global de 3 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 276 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin avril 2018, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 35,4 MMDH dont 27,3 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Avril 2017	Prévisions 2018	Avril 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>10 501</u>	<u>20 440</u>	<u>10 855</u>	<u>53%</u>	<u>3,4%</u>
1.1- Recettes fiscales :	8 743	16 659	8 856	53%	1,3%
<i>Impôts directs</i>	1 684	6 618	2 096	32%	24,5%
<i>Impôts indirects</i>	7 059	10 041	6 760	67%	-4,2%
1.2- Recettes non fiscales :	1 758	3 781	1 999	53%	13,7%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	242	561	241	43%	-0,4%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	288	580	258	44%	-10,4%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	781	1 445	1 083	75%	38,7%
<i>Autres recettes</i>	447	1 195	417	35%	-6,7%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>6 112</u>	<u>28 674</u>	<u>5 978</u>	<u>21%</u>	<u>-2,2%</u>
2.1- Biens et services :	5 689	27 627	5 481	20%	-3,7%
<i>Personnel</i>	3 679	13 137	3 651	28%	-0,8%
<i>Autres biens et services</i>	2 010	14 490	1 830	13%	-9,0%
2.2- Intérêts de la dette :	423	1 047	497	47%	17,5%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>4 389</u>	<u>-8 234</u>	<u>4 877</u>		
4- INVESTISSEMENT²	1 714	28 881	1 341	5%	-21,8%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	15	-26	3		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	261	-4 545	317		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>2 951</u>	<u>-41 686</u>	<u>3 856</u>		
8- FINANCEMENT² :	<u>-2 951</u>	<u>41 686</u>	<u>-3 856</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	728	13	154		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-416	-1 344	-528		
<i>Variation de l'excédent</i>	-3 263	43 017	-3 482		

¹ Occupation temporaire du domaine public

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Avril 2017	Prévisions 2018	Avril 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	8 743	16 659	8 856	53%	1,3%
IMPÔTS DIRECTS	1 684	6 618	2 096	32%	24,5%
<i>Taxe de services communaux³</i>	663	2 249	303	13%	-54,3%
<i>Taxe professionnelle³</i>	244	1 824	125	7%	-48,8%
<i>Taxe d'habitation³</i>	71	276	32	12%	-54,9%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	706	845	749	89%	6,1%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	0	712	480	67%	
<i>Part des régions dans l'IR</i>	0	712	407	57%	
IMPÔTS INDIRECTS	7 059	10 041	6 760	67%	-4,2%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	6 241	8 439	5 759	68%	-7,7%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	203	197	97%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	244	468	221	47%	-9,4%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	78	139	47	34%	-39,7%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	65	113	70	62%	7,7%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	70	126	75	60%	7,1%
<i>Taxe de séjour</i>	68	67	70	104%	2,9%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	66	40	91	228%	37,9%
<i>Autres impôts indirects</i>	227	446	230	52%	1,3%
RECETTES NON FISCALES	1 758	3 781	1 999	53%	13,7%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	242	561	241	43%	-0,4%
<i>Redevance OTDP communal</i>	288	580	258	44%	-10,4%
<i>Fonds de concours</i>	301	74	256	346%	-15,0%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	165	375	126	34%	-23,6%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	0	187	1	1%	
<i>Subventions</i>	480	1 371	827	60%	72,3%
<i>Recettes diverses</i>	282	633	290	46%	2,8%
TOTAL DES RECETTES	10 501	20 440	10 855	53%	3,4%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	2 154	1 447	7 254	10 855
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	158	65	2 246	2 469
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	158	62	1 437	1 657
<i>Produits des services</i>	0	0	227	227
<i>Produits des biens</i>	0	3	582	585
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	7	0	453	460
Taxe sur les services communaux	7	0	296	303
Taxe professionnelle	0	0	125	125
Taxe d'habitation	0	0	32	32
1.3- Ressources transférées :	1 989	1 382	4 555	7 926
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	63	1 258	4 438	5 759
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	887	0	0	887
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	197	0	0	197
<i>Fonds de concours et subventions</i>	842	124	117	1 083
2- DEPENSES ORDINAIRES	274	780	4 924	5 978
2.1- Biens et services :	153	747	4 581	5 481
<i>Personnel</i>	51	640	2 960	3 651
<i>Autres biens et services</i>	102	107	1 621	1 830
2.2-Intérêts de la dette	121	33	343	497
3- SOLDE ORDINAIRE	1 880	667	2 330	4 877
4- INVESTISSEMENT	376	278	687	1 341
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	2	0	1	3
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	5	-27	339	317
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	1 511	362	1 983	3 856
8- FINANCEMENT :	-1 511	-362	-1 983	-3 856
<i>Recettes d'emprunt</i>	68	34	52	154
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-104	-31	-393	-528
<i>Variation de l'excédent</i>	-1 475	-365	-1 642	-3 482

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin avril 2018 laisse apparaître une hausse de 3,4% des ressources et une baisse de 2,2% des dépenses ordinaires, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 4,9 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 1.341 MDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 320 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 3,9 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 10,9 MMDH en augmentation de 3,4% par rapport à fin avril 2017. Ceci s'explique par la hausse de 12,9% des recettes transférées, conjuguée à la diminution de 53% des recettes gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales et de 1,3% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2017	Prévisions	2018	Evol. %
Transférées	7 022	11 511	7 926	12,9%
Gérées par l'Etat	978	4 349	460	-53,0%
Gérées par les collectivités	2 501	4 580	2 469	-1,3%
TOTAL	10 501	20 440	10 855	3,4%

1.1-RECETTES FISCALES

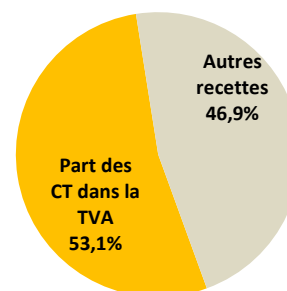
Les recettes fiscales ont atteint 8,9 MMDH, en augmentation de 1,3% par rapport à leur niveau à fin avril 2017, provenant de la hausse de 24,5% des impôts directs et de la baisse de 4,2% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 81,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin avril 2018.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 7.926 MDH à fin avril 2018 contre 7.022 MDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 12,9%. Cette hausse résulte de la réalisation de 887 MDH au titre de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR)⁴, de 197 MDH au titre de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances et de l'augmentation de 72,3% (+347 MDH) des subventions, conjuguée à la baisse de 7,7% (-482 MDH) de la part des collectivités territoriales dans le produit de TVA.

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 53,1% de leur part dans le produit de la TVA.

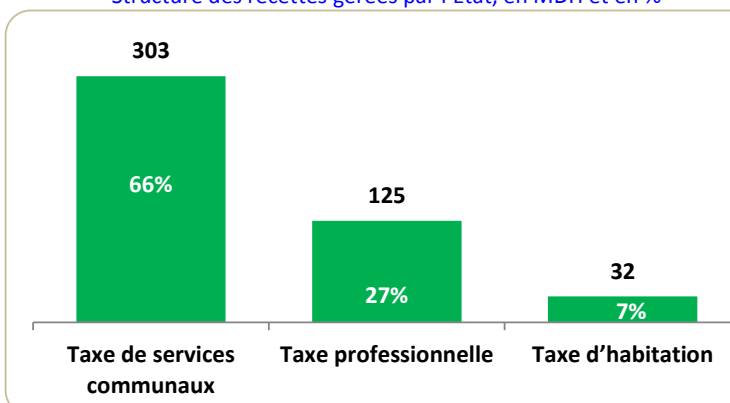
Structure des recettes des collectivités en 2018



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin avril 2018, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 460 MDH contre 978 MDH un an auparavant, soit une diminution de 53%, provenant de la baisse de la taxe de services communaux (-54,3%), de la taxe professionnelle (-48,8%) et de la taxe d'habitation (-54,9%).

Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %

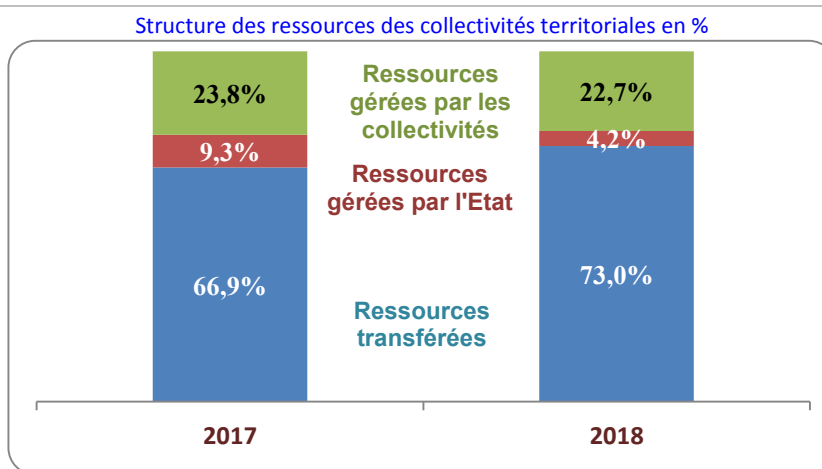


⁴ Le taux des parts affectées aux régions dans le produit de l'IS et de l'IR a passé de 3% en 2017 à 4% en 2018 (articles 13 et 14 de la loi de finances de 2018).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 2.469 MDH à fin avril 2018, en baisse de 1,3% par rapport à leur niveau à fin avril 2017. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis (749 MDH), la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (258 MDH), les recettes domaniales (241 MDH), la taxe sur les opérations de construction (221 MDH) et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros (126 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin avril 2017 et fin avril 2018, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 2 MMDH, en augmentation de 13,7% par rapport à leur niveau à fin avril 2017, en raison essentiellement de la hausse des subventions (827 MDH contre 480 MDH), conjuguée à la baisse des fonds de concours (256 MDH contre 301 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (258 MDH contre 288 MDH) et de la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros (126 MDH contre 165 MDH).

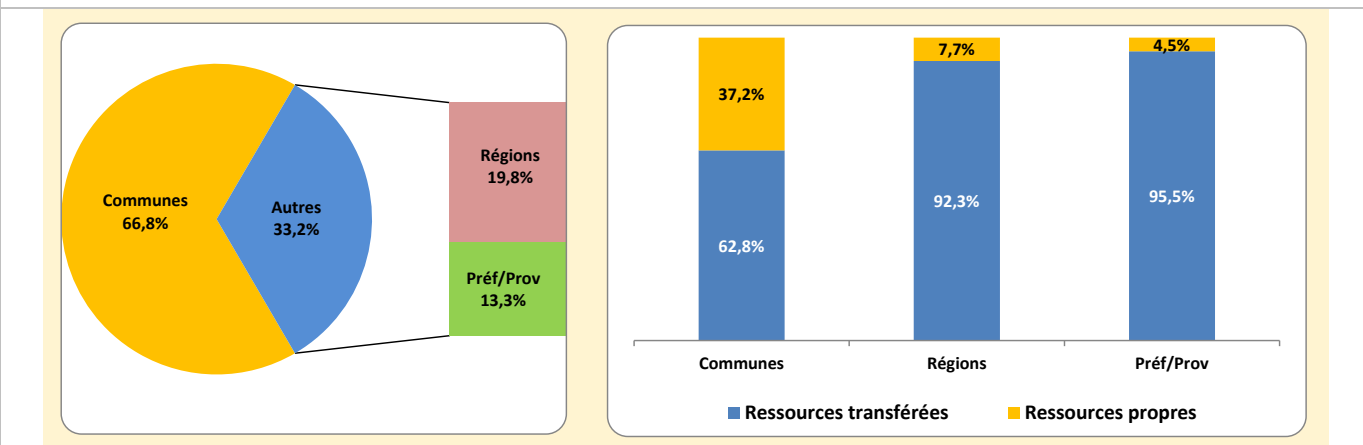
La hausse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de l'augmentation des subventions de l'Etat (825 MDH contre 478 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une partie des versements effectués par certains départements ministériels (188 MDH contre 163 MDH) et des établissements et entreprises publics (12 MDH contre 28 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 7,3 MMDH et représentent 66,8% des recettes globales dont les collectivités territoriales ont bénéficié à fin avril 2018.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2018 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 62,8% des recettes des communes contre 92,3% pour les régions et 95,5% pour les préfetures et provinces.

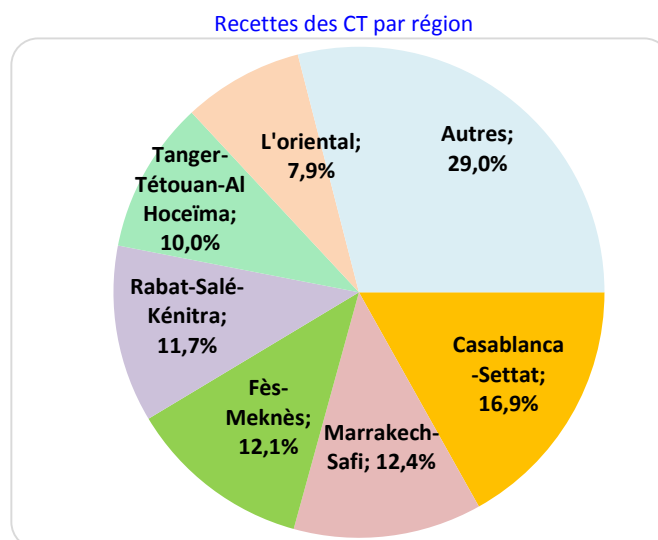


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de 6 régions avec 71% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (1.832 MDH) représentent 16,9% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Marrakech-Safi vient en second rang avec 12,4% des recettes.

Les recettes de la région de Guelmim-Oued Noun représentent 1,3%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	713	136	983	1 832
Marrakech-Safi	295	29	1 023	1 347
Fès-Meknès	245	34	1 035	1 314
Rabat-Salé-Kénitra	341	103	822	1 266
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	291	58	738	1 087
L'oriental	151	36	673	860
Souss-Massa	200	40	607	847
Béni Mellal-Khénifra	139	19	638	796
Laâyoune-Sakia El Hamra	30	0	646	676
Drâa-Tafilalet	45	5	436	486
Dakhla-Oued Ed Dahab	2	0	199	201
Guelmim-Oued Noun	17	0	126	143
TOTAL	2 469	460	7 926	10 855

2- DEPENSES

A fin avril 2018, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 7,8 MMDH, en baisse de 4,8% par rapport à leur niveau à fin avril 2017. Elles se composent à hauteur de 76,2% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin avril 2018, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 6 MMDH, soit une diminution de 2,2%. Cette baisse est le résultat de la diminution de 0,8% des dépenses de personnel et de 9% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à l'augmentation de 17,5% des intérêts de la dette.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2017	Prévision	2018	Réalisation	Variation
Personnel	3 679	13 137	3 651	28%	-0,8%
Autres biens et services	2 010	14 490	1 830	13%	-9,0%
Intérêts dette	423	1 047	497	47%	17,5%
TOTAL	6 112	28 674	5 978	21%	-2,2%

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin avril 2018 ont atteint 3.651 MDH contre 3.679 MDH à fin avril 2017, soit une diminution de 0,8%. Les salaires représentent 61,1% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 63,4% de leur part dans le produit de la TVA.

La baisse des dépenses de personnel est due principalement à la diminution enregistrée au niveau des indemnités aux présidents et aux conseillers (103 MDH contre 248 MDH), sachant qu'à fin avril 2017 ces indemnités avaient enregistré une hausse substantielle par rapport à leur niveau à fin avril 2016 (248 MDH contre 24 MDH).

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 1.830 MDH à fin avril 2018 contre 2.010 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 41% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 497 MDH à fin avril 2018 contre 423 MDH un an auparavant, en hausse de 17,5%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin avril 2018 a dégagé un solde ordinaire positif de 4,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 4,4 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

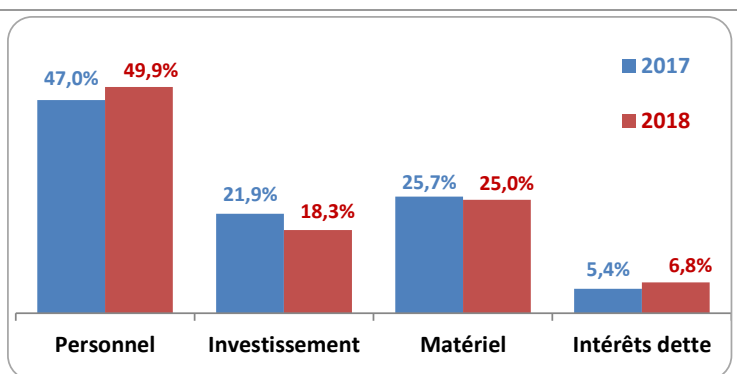
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 1.341 MDH à fin avril 2018 contre 1.714 MDH à fin avril 2017, soit une baisse de 21,8%.

Cette baisse s'explique principalement par la diminution des émissions au titre, des programmes nationaux (421 MDH contre 677 MDH), des travaux neufs et grosses réparations (353 MDH contre 421 MDH). et des projets intégrés (292 MDH contre 346 MDH)

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
	2017	Prévision	2018	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	421	8 668	353	4%	-16,2%
Projets intégrés⁶	346	5 766	292	5%	-15,6%
Acquisitions immobilières	119	5 634	120	2%	0,8%
Acquisitions mobilières⁷	139	1 690	136	8%	-2,2%
Programmes nationaux⁸	677	5 141	421	8%	-37,8%
Subventions	12	1 982	19	1%	58,3%
TOTAL	1 714	28 881	1 341	5%	-21,8%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin avril 2017 et fin avril 2018 fait ressortir la hausse des parts des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse des parts des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

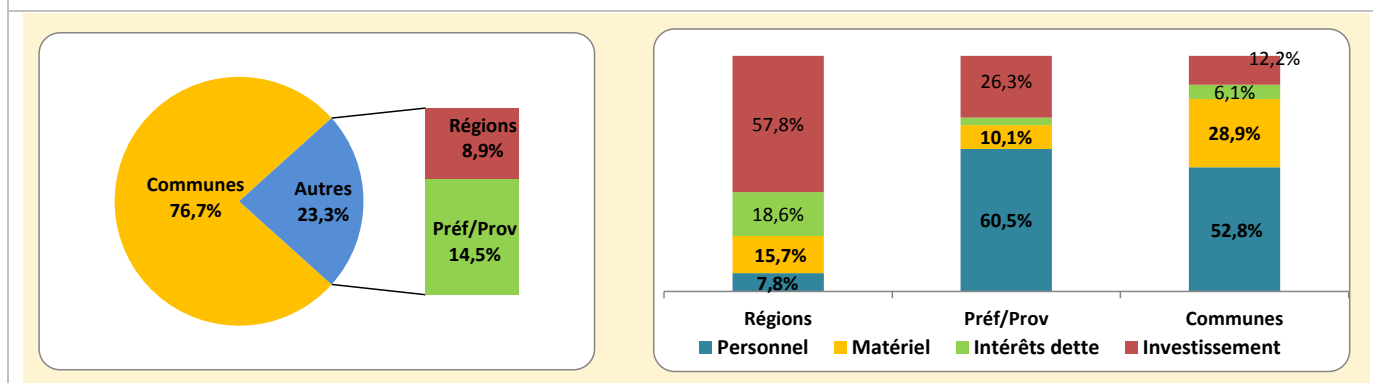
⁸ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 5.611 MDH, les dépenses ordinaires et d'investissement des communes représentent 76,7% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin avril 2018.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin avril 2018 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (52,8%) et des préfectures et provinces (60,5%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 57,8% de dépenses d'investissement, 18,6% des charges en intérêts, 15,7% de dépenses de matériel et 7,8% des dépenses de personnel.

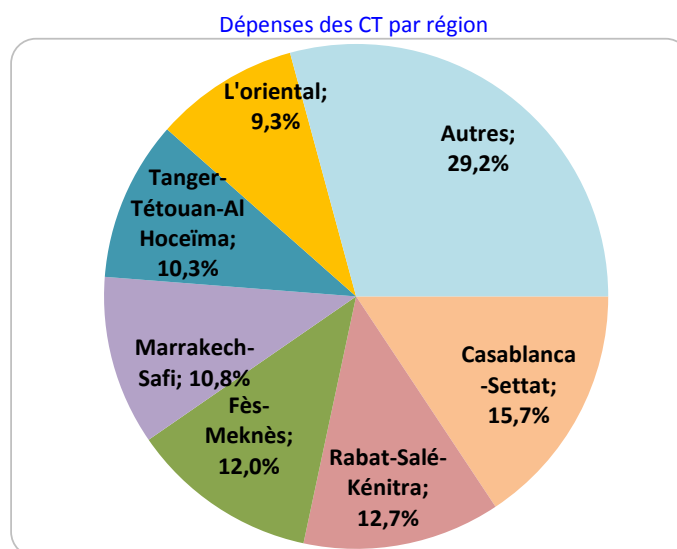


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de 6 régions avec 70,8% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (1.147 MDH) représentent 15,7% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,2% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	750	140	133	124	1 147
Rabat-Salé-Kénitra	499	235	52	142	928
Fès-Meknès	446	276	58	101	881
Marrakech-Safi	380	229	33	152	794
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	324	211	21	196	752
L'oriental	355	138	39	146	678
Souss-Massa	243	149	65	145	602
Béni Mellal-Khénifra	253	148	29	73	503
Laâyoune-Sakia El Hamra	139	156	22	118	435
Drâa-Tafilalet	152	79	26	99	356
Guélmim-Oued Noun	76	38	4	38	156

Dakhla-Oued Ed Dahab	34	31	15	7	87
TOTAL	3 651	1 830	497	1 341	7 319

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin avril 2018 des soldes positifs de 3 MDH et de 317 MDH respectivement contre un solde positif de 15 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 261 MDH pour les comptes spéciaux à fin avril 2017.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,9 MMDH à fin avril 2018 contre un excédent global de 3 MMDH enregistré un an auparavant.

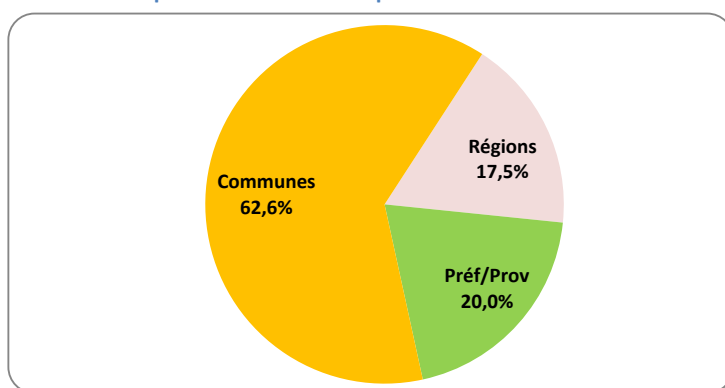
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin avril 2018, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 154 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 528 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,5 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin avril 2018 se sont élevés à 35,4 MMDH, dont 27,3 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 62,6% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin avril 2018



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.